

FNEC FP



Rythmes scolaires : Grève nationale dans l'unité

Jeudi 5 décembre

Suspension immédiate des nouveaux rythmes éducatifs, Abrogation du décret Peillon.

Le 14 novembre, dans tout le pays, les personnels enseignants et territoriaux ont massivement fait grève à l'appel de leurs fédérations CGT, FO et SUD.

Pour toute réponse, Vincent Peillon prétend d'une part annualiser les obligations de services des enseignants du primaire assurant des fonctions de remplacement ou exerçant sur des postes fractionnés et d'autre part élargir l'abaissement des taux d'encadrement à l'ensemble des activités extra scolaires.

Les personnels et les élèves devraient donc faire les frais de la réforme.

La réforme des rythmes, mise en place à la rentrée 2013 pour un peu plus de 20 % des écoliers, fait apparaître de grandes difficultés. Déjà de nombreuses communes annoncent leur refus de la mettre en place en 2014.

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, elle crée de graves inégalités de traitement sur le territoire, et crée une confusion entre scolaire et périscolaire (locaux, activités...).

Elle va à l'encontre de l'intérêt des enfants et de celui de l'ensemble des acteurs concernés.

Cette réforme bâclée a été mise en œuvre contre l'avis d'une majorité des personnels et de leurs organisations syndicales, elle a été imposée sans les moyens d'encadrement nécessaires.

C'est un échec pour Vincent Peillon et ceux qui le soutiennent encore, le ministre doit en tirer les conséquences et retirer son décret.

Nous prenons acte positivement de la décision du SNUipp FSU d'appeler les enseignants du 1^{er} degré à la grève sur une plate-forme qui revendique notamment la suspension de la réforme des rythmes. Le ministre ne peut se prévaloir d'aucun consensus, il doit répondre au personnel, il doit répondre à la grève.

Pour l'unité d'action des personnels concernés, les organisations syndicales nationales, Fédération des Services Publics CGT, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, Fédération SPS-FO, SUD-Éducation, Fédération SUD Collectivités Territoriales, appellent l'ensemble des personnels du 1^{er} degré ainsi que les personnels des collectivités territoriales, animateurs, éducateurs territoriaux, enseignants artistiques territoriaux et ATSEM, adjoints techniques ... à faire grève le jeudi 5 décembre 2013, pour obtenir la **suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme et l'abrogation du décret** sur les rythmes scolaires.

Les organisations de l'Oise, Fédération des Services Publics CGT 60, CGT Educ'action 60, FNEC/FP/FO 60, Fédération SPS/FO 60, SUD Éducation appellent les personnels du département à faire grève le 5 Décembre, à se réunir en assemblées générales (d'écoles, de secteurs) pour organiser cette grève.

Manifestation départementale à partir de 14h00, à Beauvais Départ : Place J. Hachette.